Commission canadienne de sûreté nucléaire | Canadian Nuclear Safety Commission

Canada

Bulletins d'information

Bulletin d'information

08-01
Le 15 février 2008

Objet: Publication du document d'application de la réglementation RD-360, Prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a publié un nouveau document de réglementation, le document RD-360, *Prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires*.

Le but du présent document d'application de la réglementation est d'informer les titulaires de permis des étapes et des phases à suivre au moment d'entreprendre un projet de prolongement de la durée de vie d'une centrale nucléaire.

La CCSN a publié le projet de document, *Prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires*, aux fins de commentaires du public, en mai 2006. On a tenu compte des commentaires reçus au moment de finaliser le document.

Le document d'application de la réglementation RDest disponible sur le site web de la CCSN www.suretenucleaire.gc.ca. On peut également en commander un exemplaire, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, aux coordonnées suivantes :

Commission canadienne de sûreté nucléaire
C. P. 1046, Succursale B
280, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
CANADA

Téléphone : (613) 995-5894 ou 1 (800) 668-5284 (Canada seulement)
Télécopieur : (613) 995-5086
Courriel : info@cnsc-ccsn.gc.ca

Date de modification : 2008-02-11

2008-04242/